



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 8 octobre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION n°2019-10-08_1550

**Création d'un poste d'adulte-relais : Référent.e
Participation citoyenne sur les Conseils Citoyens
d'Athis-Mons et de Viry-Châtillon**

L'an deux mille dix-neuf, le 8 octobre à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 2 octobre 2019.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs.		-
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	P		P
Orly	M.	ATLAN	Thierry	Repr.	M. Sac	P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	Repr.	Mme Veyrunes	P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	P		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Noury	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	P		P
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Repr.	M. Sauerbach	P
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	P		P
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr.	M. Kennedy	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	P		P
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Repr.	M. Perreux	P
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs.		-
Rungis	M.	CHARRESON	Raymond	P		P
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	P		P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	P		P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	P		P
l'Hay-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	P		P
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	M. Beucher	P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguët	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Repr.	M. Deluchat	P
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	P		P
Cachan	M.	FOULON	Jacques	Repr.	M. Perillat Bottonet	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs.		-
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Repr.	M. Afflatet	P
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr.	M. Achtergaele	P
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Repr.	Mme Janodet	P
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs.		-
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	P		P
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Repr.	Mme Appolaire	P
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	P		P

Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	P		P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Abs.		-
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Repr.	Mme Chavanon	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Repr.	Mme Sourd	P
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs.		-
Orly	Mme	JANODET	Christine	P		P
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Repr.	M. Grillon	P
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	P		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	P		P
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P ⁽¹⁾	M. Chicot ⁽²⁾	P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Repr.	M. Yebouet	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs.		-
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Repr.	M. Lipietz	P
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	P		P
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Repr	M. Guetto	P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs.		-
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	P		P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	P		P
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Repr.	M. Reda	P
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Abs.		-
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	P		P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	P		P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	P		P
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs.		-
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Repr.	M. Bourjac	P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	P		P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P ⁽³⁾	M. Daudet. ⁽⁴⁾	P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Repr.	M. Girard	P
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Repr.	M. Bénéteau	P
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Repr.	M. Marchand	P
Villejuif	M.	YEBOUET	Elie	P		P

(1) Jusqu'à la délibération 1559

(2) à partir de la délibération 1560

(2) Jusqu'à la délibération 1585

(4) à partir de la délibération 1586

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin Reda

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1549 à 1559	57	10	25	82
1560 à 1585	56	10	26	82
1586 à 1622	55	10	27	82

Exposé des motifs

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre détient parmi ses compétences le pilotage de la politique de la ville. Le périmètre de son intervention a été fixée avec des objectifs prioritaires parmi lesquels se trouve l'objectif de favoriser la participation citoyenne des habitants et particulièrement la mobilisation des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires. Une Mission Participation des Habitants et des Acteurs Locaux a été mise en place afin de donner de la visibilité sur le fonctionnement des conseils citoyens du territoire et de développer des actions autour de la participation citoyenne. Un état des lieux a été établi, un groupe de travail réunissant les chefs de projets (PDV, NPNRU) et des animateurs de conseils citoyens a été constitué. Les différentes expériences de création et de fonctionnement des conseils citoyens sur le territoire et les premières réflexions ont révélés un besoin d'accompagnement des conseils citoyens. La mise en mouvement des conseils citoyens étant difficile dans les premiers temps, il s'agit de proposer une expérimentation visant un accompagnement dédié par le recrutement d'un agent via le dispositif adulte-relais.

Pour l'Essonne, des conseils citoyens ont été identifiés comme ayant besoin d'un accompagnement. Il s'agit des conseils citoyens du Noyer Renard et du Clos Nollet à Athis-Mons et du conseil citoyen du quartier du Plateau à Viry-Châtillon.

S'agissant d'une expérimentation, il est proposé de recruter un agent qui sera positionné sur ces trois conseils citoyens. L'adulte relais sera positionné dans un premier temps sur les conseils citoyens du Noyer Renard et du Plateau dans l'attente que le conseil citoyen du Clos Nollet soit réactivé.

Il convient aujourd'hui de créer ce poste à temps plein et de prévoir les principales dispositions du contrat à passer avec le candidat retenu. Le dispositif adultes-relais s'adresse à des bénéficiaires ayant au moins trente ans, résidant en zone urbaine sensible ou sur un autre territoire prioritaire des contrats de ville, sans emploi ou bénéficiant d'un contrat unique d'insertion, dans sa version "accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)." L'activité doit avoir lieu dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Les employeurs des adultes-relais peuvent être notamment des collectivités territoriales, des associations ou des établissements publics locaux d'enseignement.

La nature du contrat de travail relève du droit commun (Code du Travail) ; il est proposé que la durée du contrat soit alignée sur la durée de la convention initiale passée avec l'État, soit trois ans étant entendu qu'une période d'essai d'un mois, renouvelable une fois, sera prévue et que le contrat pourra être rompu à chaque date anniversaire par l'agent contractuel sous réserve d'un préavis de 2 semaines, et par l'employeur s'il peut justifier d'une cause réelle et sérieuse.

En contrepartie des missions exercées, et qui sont détaillées ci-après, l'agent percevra sur la base d'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures une rémunération brute mensuelle égale à 1,35 SMIC, qui sera revalorisée à chaque évolution de sa valeur. Il est précisé ici que la convention à signer avec l'État prévoit une aide d'un montant annuel (montant revalorisé chaque 1^{er} juillet sur la base de l'augmentation du SMIC) pour chaque poste à temps plein, également revalorisée annuellement. Aucune embauche ne peut intervenir avant la date de la signature de la convention.

Missions générales du poste :

- Accompagner les conseils citoyens d'Athis-Mons et de Viry-Châtillon en apportant un soutien administratif et des ressources extérieures,
- Développer des liens entre les conseils citoyens et les acteurs du quartier,
- Susciter et accompagner les initiatives des conseils citoyens et le cas échéant les aider à développer des projets,
- Participer aux diagnostics en marchant organisés dans les quartiers prioritaires concernés et mobiliser les habitants,
- Susciter l'expression et la mobilisation citoyenne,
- Participer aux réunions et initiatives du secteur politique de la ville du Grand-Orly et particulièrement aux réunions de la Mission Participation,
- Amener les conseils citoyens à bénéficier des formations proposées (CRPVE, Ecole du Renouvellement Urbain, autres...)
- Contribuer aux démarches de concertation et d'animations qui seront organisées sur les QPV de référence (animation de la maison du projet sur les sites NPNRU ; préparation des conseils citoyens pour les réunions publiques...).

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu les articles L5134-100 et suivants du Code du Travail ;

Vu les articles R5134-145 et suivants du Code du Travail ;

Entendu le rapport de Monsieur Le Président, et sur sa proposition,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Décide la création d'un poste de référent.e Participation citoyenne sur les Conseils Citoyens d'Athis-Mons et de Viry-Châtillon dans le cadre du dispositif adultes-relais, dans les conditions énoncées ci-dessus.
2. Précise que ce contrat sera d'une durée initiale de 3 ans renouvelable 1 seule fois, après renouvellement de la convention.
3. Précise que la rémunération sera fixée sur la base de 1,35 SMIC horaire en vigueur à la date de la signature de la convention, multiplié par le nombre d'heures de travail.
4. Sollicite l'aide forfaitaire annuelle de l'État pour ce poste contractuel.
5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 82



A Vitry-sur Seine, le 14 octobre 2019

Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 15 octobre 2019
ayant été publiée le 15 octobre 2019

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.